



<http://sou.miribellanchatre.free.fr>

Miribel Lanchâtre

Saison 2014/2015

Le sou des écoles
Le bourg
38450 Miribel Lanchâtre

sou.miribellanchatre@free.fr

Numéro de Siret 0381010174

Le sou des écoles

Assemblée générale et le nouveau bureau

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 24 septembre 2014 en présence de 9 parents dont 3 membres du bureau.

L'an dernier, leurs énergies, ainsi que celles de tous les membres actifs et généreux donateurs, ont permis de subventionner

76 euros par enfants ☺

Voici la composition du bureau 2014/2015 :

Mail: sou.miribellanchatre@free.fr		
Président	Permanent	Séverine Zimmermann 04.76.34.23.59 / 06.72.05.32.28
	Adjoint	David Laurent 04.76.34.08.59 / 06.35.91.83.41
Secrétaire	Permanent	Marie Fourcade 04.76.34.78.75
	Adjoint	
Trésorier	Permanent	Nathalie Cros 04.76.34.02.68
	Adjoint	

Le sou des écoles

Agenda 2014/2015

Les 5 fêtes 2013/2014 seront reconduites en 2014/2015:

- **Halloween** - le 10 octobre 2014
Chasse aux bonbons nocturne avec flambeaux,
repas snack
- **Marché de Noël** - le 13 décembre 2014
Vente de produits locaux et décorations de Noël
- **Carnaval** - le 14 mars 2015
Défilé avec Mr carnaval, tombola et repas
- **Fête de l'école** - le 27 juin 2015
Kermesse et soirée repas dansant (paëlla ?)
- **Concert rock** - le 30 mai 2015 (à confirmer)
Concert rock

Un **marché aux plants** (de fleurs et légumes) aura lieu courant du mois de mai 2015 ; à vos semis !!!!!

Les réunions sont ouvertes à tous

L'association est animée par des parents bénévoles qui donnent leurs idées et leur temps aux bénéficiaires de tous les enfants. Chaque coup de main est donc bienvenu et les réunions sont clés pour les coordonner. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos propositions ou commentaires en discutant avec un des membres du bureau ou en nous rejoignant.



Le sou des écoles

Appel à Cotisations

D'après les statuts, est adhérent à l'association toute personne ayant reçu l'approbation du bureau. Autant dire que **tout enfant** scolarisé à l'école **est** donc, par défaut, et pour le plus grand plaisir du bureau, **adhérent**.

La cotisation est importante pour notre association. Elle représente une part non négligeable des rentrées d'argent et au premier trimestre, elle permet de financer les activités de début d'année. Comme les années précédentes, elle est défiscalisable à 66% et fixée aux montants suivants:

30€ pour un enfant (soit 10,20€ après impôts*)
45€ pour deux et plus (soit 15,30€ après impôts*)

à déposer à un membre du bureau ou dans la boîte aux lettres.

Cette cotisation vous permet de devenir membre actif du sou des écoles, au même titre que chaque personne qui donne du temps, du matériel ou des matières. Si votre budget ne vous permet pas de donner autant d'argent, n'hésitez donc pas à donner moins, en plusieurs fois (jusque 3 chèques) ou à utiliser ces autres moyens pour contribuer. Bien entendu, le cumul est possible et les montants indiqués ne sont en rien des maximums à ne pas dépasser. ☺



Le sou des écoles

Lors de nos prochaines communications au sujet des manifestations, nous nous permettrons de faire un rappel de cotisation pour les étourdis ☺

D'avance un grand merci à tous !

* 66% du montant des cotisations est déductible de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. A la suite de votre cotisation, vous recevrez un reçu fiscal, vous permettant d'attester de votre don auprès de l'administration fiscale

Site Internet - <http://sou.miribellanchatre.free.fr>

Vous pourrez retrouver sur le site internet du sou des écoles toutes les informations pour les manifestations à venir mais aussi les comptes rendus des réunions du bureau.

Ils font bouger nos p'tits bouts à Miribel Lanchâtre

La **bibliothèque** accueille les personnes de tout âge :

- Le mercredi de 11h00 à 12h00
- Le samedi de 10h00 à 11h00

Aurore avec le Groupe d'Animation de la Gresse vous propose deux **cours de danse Jazz** le mardi soir à la salle polyvalente. Plus d'infos avec Aurore au 06.13.83.10.73.

Patricia et Céleste avec les Crinières du Balcon Est animent le mercredi soir, un **cours de country/line danse** dans la salle de polyvalente. Plus d'infos avec Patricia au 06.83.37.93.70.



Le sou des écoles

Les Crinières du Balcon Est vous confient leurs **poneys** pour une **promenade** de 30 min ainsi que des **cours d'équitation** le mercredi après-midi et samedi. Plus d'infos avec Patricia au 06.83.37.93.70.

Le sou des écoles a décidé de financer des jeux de cours essentiellement destiné à la classe de maternelle. Ils ont été livrés à la rentrée et font le bonheur de nos enfants. Leur coût est d'environ 1 000 € et ils se composent de 10 pièces.



Nous avons aussi profiter des fêtes de fin d'année 2013 pour offrir un livre à chacun des élèves scolarisés la veille des vacances de Noël. Cette opération a reçu un bel accueil de la part des enfants.

Le sou des écoles

**Merci de votre lecture et
rendez-vous le vendredi 10 octobre pour Halloween !**



Bilan financier du Sou des Ecoles année 2013/2014

	Recettes	Dépenses	Solde
Cotisations et dons	1350,45	0	1350,45
Dons	285	0	285
Location salle polyvalente	600	0	600
Autres recettes	34	0	34
Atelier cuisine Haloween	130	68,34	61,66
Haloween	590,5	868,38	-277,88
Ventes des mugs	846	592,9	253,1
Calendriers de l'Avent	140	27,6	112,4
Chocolats	2018,9	1538,17	480,73
Photos, cartes de vœux, calendriers	721	84,96	636,04
Marché de Noël	1619,9	796,59	823,31
Tombola	1160,5	76,8	1083,7
Carnaval	404,5	380,46	24,04
Ventes de plantes	180,9	0	180,9
Ventes pains + buvette	364	101,78	262,22
Kermesse	2750,32	2061,75	688,57
Ventes DVD	122	38,67	83,33
Vogue	807,9	664,48	143,42
Transports	0	3294,08	-3294,08
Piscine + maître nageur	0	581,5	-581,5
Ski de fond	0	852,7	-852,7
Achats matériel école (jeux, livres...)	0	1262,95	-1262,95
Fonctionnement courant, assurance, matériel (friteuse, bannetons, tonnelle...)		1001,31	-1001,31
TOTAL	14125,87	14293,42	-167,55

5991,23

Solde initial au 01/10/2013	4395,7
Mouvements	-167,55
Solde final au 24/09/2014	4228,15

Au total, 5991,23 € de dépenses directes pour financer les activités de 79 enfants de l'école, ce qui représente 75,84 € par enfant.

